

## REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine-Sarzin</b> (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b></p> <p><b>Séance du vendredi 9 décembre 2022</b></p> <p>Par suite d'une convocation en date du 28 novembre 2022, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le 9 décembre 2022 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 13</p> <p>Présents : 7</p> <p>Votants : 12</p> <p><b>Délibération n°D_2022_12_09_05</b></p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Ceccon, M. Julien Langloys, M. Marc Brunier, M. Laurent Esteulle, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : M. Christophe Comé à M. Georges Canicatti, Mme Pierrette Baton Marechal à M. Julien Langloys, M. Louis Buda à Mme Josiane Masson, Mme Carole Chen à Mme Anne-Marie Ceccon, M. Jean-Philippe Gecchele à M. Laurent Esteulle Absent excusé : M. Norbert Regard Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Anne-Marie Ceccon est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Demande de subvention de l'association Nature et Terroirs pour l'entretien du parc des jardins de la Haute-Savoie situé au domaine du Tornet pour l'année 2022**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association Nature et Terroirs par lequel l'association sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention pour l'entretien du parc des jardins de la Haute-Savoie situé au domaine du Tornet à La Balme-de-Sillingy.

Au vu de la demande, le conseil municipal, à l'unanimité et à mains levées, décide :

- \* **D'OCTROYER** une subvention d'un montant de 100 € à l'Association Nature et Terroirs pour l'entretien du parc des jardins de la Haute-Savoie situé au domaine du Tornet à La Balme-de-Sillingy ;
- \* **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Les crédits correspondants seront inscrits à l'article « 6574 – Subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » du budget principal M14 de l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 12 décembre 2022</p> <p>De sa publication : 14 DEC. 2022</p> <p>Et de sa mise en ligne le : 14 DEC. 2022</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 9 décembre 2022</p> <p>Le Maire,  </p> <p>Le secrétaire de séance, </p> <p>Georges CANICATTI      Anne-Marie CECCON</p>
--	--

